

Infos
pratiques

Vos Elus :

Le Maire :

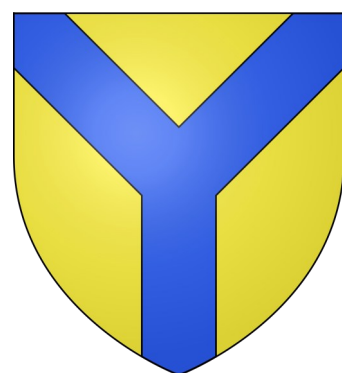
SOULES Michel

Les Adjoints :

FOURCADE Robert
GUIRAUD Alain
REDON Régis

Les Conseillers
Municipaux :

PERISSÉ Sabine
LEJARRE Nelly
EXPOSITO Philippe
GREGOIRE Patrick
PUEYO Sylvette
BOUYSSOU Patricia
LEBOFFE Jonathan
GARCIA Jacques
MONIER Pascal
PUBIL Patrick



Mairie de Berriac
2 rue de la Mairie
11000 BERRIAC

☎ 04.68.78.53.60

💻 secretariat@berriac.fr
@ <https://www.berriac.fr/>

Horaires d'ouverture au public
Du lundi au jeudi : 9h-12h/14h-17h
Vendredi : 9h-12h/14h-16h

Jour de Collecte des Déchets

Ordures Ménagères (bac
vert) : Mercredi matin

Tri Sélectif (bac jaune) :
Vendredi après-midi

Gros container : Samedi
matin



COVALDEM11

☎ 04.68.11.97.00



04.68.25.35.45

Refuge/Fourrière
intercommunale

**Guichet Unique BERRIAC
Dépôt Dossier d'Urbanisme**

[https://portail-ads.carcassonne-
agglo.fr/guichet-unique?
nCommune=37](https://portail-ads.carcassonne-agglo.fr/guichet-unique?nCommune=37)



Département de l'Aude : 04.68.11.68.11
Carcassonne Agglo : 04.68.10.56.00

A.M.I.

A.M.I Centre Social
de Berriac

31 avenue des Pyrénées
11000 BERRIAC
04.68.72.70.79
cs.berriac@ami-aude.com

Bulletin Municipal Berriac, Notre Village Janvier 2025



Edito,

Je tiens tout d'abord à vous souhaiter une excellente année 2025, ainsi qu'une bonne santé à vous et à vos proches. Que cette année soit marquée par la prospérité, le bonheur et le renforcement des liens qui font de notre village un endroit si agréable. C'est avec une grande fierté que je m'adresse à vous aujourd'hui, en cette nouvelle année qui s'annonce pleine de promesses pour notre chère commune. 2024 s'est achevée. Les projets engagés pour notre village sont presque terminés pour certains et bien engagés pour d'autres.

Un mot de remerciement pour l'implication de nos agents communaux et de l'équipe municipale, réalisant un travail souvent dans l'ombre, mais qui nous permet de maintenir notre qualité de vie. J'en profite pour souhaiter à nouveau une belle retraite à Charles CATALA, qui a rempli pendant 40ans de services, son poste de responsable des services techniques avec professionnalisme et brio. Également, je souhaite la bienvenue à son successeur, Nicolas GINÉ.

Notre pays vit une période de crise et d'instabilité. De nombreuses incertitudes subsistent, les dotations baissent mais nous continuons d'aller de l'avant. Malgré ce contexte contraint, il est essentiel de souligner que nous avons, au fil des années su construire une gestion financière rigoureuse et responsable qui nous permet de continuer à assurer l'essentiel, l'entretien de nos bâtiments et les projets locaux en cours.

Au plaisir de vous retrouver très prochainement lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, le jeudi 30 janvier 2025 à 19h15 à la salle polyvalente. Portez-vous bien, prenez soin de vous et de vos proches, et, en cas de besoins, contactez la Mairie, nous ferons le maximum pour vous aider. Bonne lecture et bonne nouvelle année à tous !

Michel SOULES et l'Equipe Municipale.

Invitation

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal
seront heureux de vous retrouver à
la traditionnelle présentation des vœux

À la salle Polyvalente,

Le jeudi 30 Janvier 2025 à 19h15

Un vin d'honneur sera servi à l'issue
de la cérémonie.



Travaux !

Mise en Sécurité de la Voute de l'Horloge

En début d'été, il a été constaté que plusieurs pierres se détachaient de la Voute de l'Horloge mettant en danger les piétons empruntant ce passage (Rue de l'Escalier) pour se rendre de la rue des Carrières à l'Eglise.

Un arrêté avait été pris interdisant l'accès dangereux et la mise en place de barrières.

Le Conseil Municipal a décidé de mettre en sécurité l'ouvrage après appel d'offres. Le chantier a été confié à l'entreprise PILI Pro Façade située à MALVES-MINERVOIS. Le travail consistait à reboucher les pierres manquantes et après purge, trois couches de crépi spécial ont été projetées. Les travaux sont actuellement finis et le passage est à nouveau ouvert à la population. Les piétons peuvent désormais emprunter l'escalier en toute sécurité.



Installation de caches-containers sur la commune

Le souhait du Covaldem11 est à long terme de supprimer les bacs poubelles individuels par des bacs collectifs.

La commune de Berriac est concernée par ce changement et à plusieurs endroits de la commune des caches-containers vont être installés.

De ce fait, selon la configuration du terrain où devront se situer les bacs collectifs, la confection d'une dalle béton s'avère nécessaire.

Les employés communaux ont procédé à la réalisation d'un certain nombre de ces dalles.

Cette opération a bénéficié d'un accompagnement financier du Covaldem11 à hauteur de 800 € par cache container.



Photo : les employés communaux en activité—Chemin de SPA



Encombrants :

L'inscription préalable en mairie est obligatoire pour déclencher l'enlèvement. L'administré doit se rendre en mairie (ou par le biais du site internet) et remplir un imprimé d'inscription.

Les encombrants ne doivent pas être déposés sur la voie publique avant cette inscription et avant d'avoir obtenu l'accord sur leur enlèvement.

Depuis le 14 mars 2019, et par délibération du conseil municipal en date du 14 mars 2019, les tarifs du ramassage des encombrants sont fixés



comme suit :

- Ménagers (lave-linge, sommiers, matelas...) : 5 € par matériel
- Déchets verts (herbes, feuilles, branches de 1 mètre) : 15 € par rotation de camion dans la limite de deux voyages par mois
- Déchets divers (sauf gravats, pièces auto, pneus, amiante) : 30 € par camion

Nous rappelons que deux voyages gratuits par an et par foyer sont octroyés pour les femmes seules, les personnes de plus de 65 ans et les personnes en situation d'handicap.



Face à une recrudescence de chiens errants, le maire rappelle que la divagation des chiens est interdite sur la voie publique conformément aux textes de lois du Code civil Rural et arrêté Municipal en vigueur.

Chaque propriétaire a l'obligation de maintenir son animal dans l'enceinte de sa propriété par tout moyen adapté à sa disposition.

Les chiens circulant sur la voie publique même accompagnés doivent être identifiables et tenus en laisse et muselés le cas échéant.

Les propriétaires concernés par la divagation de leur animal pourront être passibles de contraventions et de poursuites conformément aux lois notamment en cas de troubles.

Le coin des Assos'

A.M.I.

Le vendredi 3 janvier 2025, le centre social Lucette Rivemale à Berriac a vibré au rythme de sa fête de bonne année, un moment riche en partage et en convivialité.

La journée a débuté par un repas partagé où chacun a pu faire découvrir ses talents culinaires. De délicieuses saveurs et spécialités variées ont ravi les papilles des participants, créant un véritable moment d'échange et de découverte.

Après cette mise en bouche, petits et grands ont participé à trois ateliers créatifs et ludiques :

- **Création de bougies** animée par Camille,
- **Confection de galettes des rois** guidée par Tessa,
- **Maquillage enfants**, par des jeunes bénévoles
- **Parcours sportif** orchestré par Bouziane et Ewan.

Ces activités ont permis à chacun de s'amuser, de créer et de partager des moments uniques en famille ou entre amis.

Pour conclure cet après-midi festif, un goûter gourmand autour des galettes des rois a rassemblé tout le monde. La surprise de la journée ? La visite d'un lutin farceur, resté un peu trop longtemps chez le père Noël, qui est venu égayer petits et grands avec ses facéties. Un spectacle proposé par les artistes de l'école de cirque de Montlegun.

Un grand merci à tous les participants et aux animateurs pour leur investissement, qui a fait de cet événement une véritable réussite. Ces instants de partage dans nos nouveaux locaux témoignent de l'esprit chaleureux et accueillant du centre social.

• Association Création Loisir Détente



La commune informe ses habitants que l'association s'est dissoute au 09 janvier 2025.

Nous remercions sa Présidente et toutes les personnes adhérentes qui ont contribué à faire vivre cette association de partage, de savoir et bien entendu de création !



Les miaous de Berriac

Protection Animale -
L'Association Les Miaous
de Berriac conventionnée
par la Mairie de Berriac

Intervient dans la capture
des chats errants pour leur identification et
leur stérilisation.

Vous pouvez les contacter par téléphone
06.85.10.16.52 ou sur la page FB.

Vous pouvez adhérer à l'association par
l'achat d'une carte d'adhérent d'un
montant de 10€.



Nouvelle Association sur la commune !
AHTOGO - Association Humanitaire présidée
par Mme EBERST Adjao

